

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant une statue
représentant "un supplicié", offerte
en vente par son auteur : M. V.
de Caen. fils. —

No 3724

Ministère de l'Intérieur
M. De Haen fils - Statue "Le supplice"

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 27 Mars 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 22003

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Messieurs,

M. Victor de Haen, fils, offre de céder
à l'Etat, pour ses collections, la statue re-
présentant un supplicé, qui se trouve ac-
tuellement au magasin du palais des Beaux-
arts, retenu de l'exposition de Munich.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien
examiner l'œuvre de M. de Haen et de me
faire connaître votre avis sur sa valeur,
au point de vue de son admission dans
les galeries du Musée.

Ayez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,


A la Commission directrice des Musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

Russell 5 Avril 1894

Monsieur le Ministre
des Colonies et de l'Instruc-
tion publique

Ev

Avec une honneur
de voir par l'intermédiaire
qu'à la suite de
desir que vous avez
bien voulu lui exprimer
dans votre dépêche du
27 Mars c.à. l'ad.
des D. A. N. 22003,
la Com. des a. a exa-
miné, avec intérêt,
la statue représentant

"un supplicé" & que
son auteur, M. de Vau-
père, offre de céder ~~par~~
à l'Etat, pour son Collec-
tion.

La statue du "Sup-
plicié" renferme des
qualités & celles, ~~qu'on~~
la Commission, tous
la recommandent
- toutiers la mérite
dont l'auteur a
fait preuve, & l'a
par conséquent son
œuvre fut assez
complète pour figurer,

ainsi qu'il en sollicita
la place, dans la
galerie du Musée
de sculpture -

Vauvray

L. Prévost

L. Lantier

[Vauvray]

L. Lantier